

► ÉCOLOGIE

DE L'EAU DANS LE GAZ DE SCHISTE

Les présidents des conseils généraux ne lisent pas *Charlie*. Ils devraient. Car, dès le 6 octobre 2010, nous révélions un scandale écologique qui menace nombre de territoires.

Faut pas se mentir, ça chie. On ne sort pas les fourches — ça ne se fait plus —, mais tel est bien l'esprit général. Le conseil général de l'Aveyron (de droite) comme celui de l'Hérault (de gauche) ont dit niet au gaz de schiste. De même que les conseils régionaux Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes. Et la liste n'est pas close... Mais le pompon revient au conseil régional de Picardie, qui a décidé de « *s'opposer par tous moyens à l'exploitation du "gaz-pétrole de schiste" sur le territoire picard* ».

Rappelons en deux mots qu'un tsunami déferle sur le monde. Des réserves colossales de gaz et de pétrole sont cachées dans des couches sédimentaires profondes, dont des schistes. Des techniques nouvelles, en partie brevetées par Halliburton, dirigée entre 1995 et 2000 par Dick Cheney, l'ancien vice-président et pote de Bush, permettent d'aller chercher ces merveilles. Il faut enfoncer de la tuyauterie jusqu'à 2 500 mètres au moins, injecter de l'eau à très haute pression, ajouter entre 500 et 600 produits chimiques différents, et attendre que la roche pète, permettant de faire remonter le gaz. On appelle cela, dans le jargon de l'industrie, de la fracturation hydraulique.

C'est magnifique. Un grand nombre des molécules chimiques utilisées sont cancérigènes, mutagènes, reprotoxiques, outre qu'il s'agit de perturbateurs endocriniens. Comme il faut des dizaines de millions de litres d'eau par forage — il existe déjà autour de 500 000 puits d'exploitation aux États-Unis —, calculez s'il vous plaît l'âge du capitaine et notez sur un coin de papier l'état des nappes phréatiques à l'arrivée. En France, rien de tel n'a été rêvé depuis le triomphe de l'agriculture industrielle, des engrais et des pesticides il y a quarante ans. Et les permis de recherche portent déjà sur plus de 10 % du territoire, soit autour de 60 000 kilomètres carrés.

Devant l'ampleur prise en province par le grand refus, la madame Kosciusko-Morizet, ministre de l'Écologie, a décrété un prétendu moratoire de six mois qui ne veut à peu près rien dire. Est-il seulement contraignant pour les pétroliers qui s'apprêtent à creuser à Château-Thierry, site le plus avancé ? Personne ne sait. La seule certitude bouffonne, c'est la création d'une mission d'expertise, demandée par Besson, ministre de l'Énergie, et Kosciusko-Morizet,

et confiée aux ingénieurs des Mines et à ceux des Ponts et Chaussées.

En France, lecteurs de *Charlie*, il existe un monopole de l'expertise technique. Quand l'État veut savoir s'il faut creuser le sol, bâtir une centrale nucléaire, tracer une autoroute, troncider un morceau de côte, lancer un programme de barrages ou de grands canaux, il s'adresse aux ingénieurs de haut vol. Les deux plus belles catégories de ce que Bourdieu appelait la « *noblesse d'État* » sont ceux des Mines et des Ponts et Chaussées. Non seulement ils tiennent l'ossature administrative de nombreux ministères — Énergie et Écologie en tête —, mais en outre ils sont dispersés un peu partout à la tête des principaux groupes industriels. Ceux qu'on appelle les Mineurs se trouvent dans le staff de direction de Total et de GDF Suez, nos champions du gaz. Mais aussi chez Vallourec, le groupe fabriquant les tubes qui seraient utilisés en cas d'exploitation chez nous.

LES MINES À L'ASSAUT

Ce ne serait pas si grave si ces corps, créés avant la Révolution française, ne décidaient le plus souvent à la place des ministres, qui n'y entravent que dalle. Et surtout si ces ingénieurs, au nombre de quelques centaines pour chacun des deux corps, ne dépendaient pour leur carrière d'une sorte de bureau politique appelé Conseil général.

Car, évidemment, ils ont des idées très arrêtées sur l'avenir. C'est ainsi que le corps des Mines a proposé et même imposé au pouvoir politique le programme électronucléaire commencé en France dans les années 1970. Veulent-ils faire le même coup avec les gaz de schiste ? Bien possible. Les arrêtés de mars 2010 autorisant l'exploration portent la signature du directeur de l'Énergie, Pierre-Marie Abadie, par délégation de celle du ministre, alors appelé Jean-Louis Borloo. Abadie est ingénieur général des Mines, ce qui n'étonnera personne. Besson et Kosciusko-Morizet ont donc confié le soin de dire si tout va bien à ceux qui ont lancé cette lourde machine.

Quant à Borloo, le signataire officiel, il se planque, car il a peur, le chéri, pour son image. Au fait, qui a décidé pour de vrai ? Lui ou les Mines ? Amis du (faux) mystère, bonjour.

Fabrice Nicolino